

Série de réfutation de la pensée extrémiste (18)



Organisation Mondiale des Diplômés d'Al-Azhar

la Secte sauvée « *Al-Firqah al-Nājiyah* »
L'inévitabilité de la diversité et des différences,
et la nécessité de l'union

Par Pr. Ibrahim al-Hodhoud

Ancien Président de l'Université d'Al-Azhar

Traduit par

Pr. Oussama Nabil

Révisé par

Pr. Sami Mandour

Préfacé par

Par A. D. Mohammed Abdel Fadil Al-Qoussi

Vice-Président de l'Organisation Mondiale des Diplômés d'Al-Azhar

Organisation Mondiale des Diplômés d'Al-Azhar



Projet de réfutation de la pensée extrémiste

Série : Réfutation de la pensée extrémiste (18)

Superviseur général :

Pr. Dr. Mohamed Abd al-Fattah al-Qoussi

Livre : La Secte sauvée

Auteur : Pr. Dr. Ibrahim Salah al-Hodhoud

Traduit par: Pr. Oussama Nabil

Révisé par: Pr. Sami Mandour

Président du Conseil d'Administration :

Osama Yassin

Directeur Général :

Dr. Hamdallah al-Safti

Avertissement

Tous les droits sont réservés à l'Organisation mondiale des diplômés d'Al-Azhar. Il est strictement interdit de publier ou de republier, de copier ou de sauvegarder intégralement ou partiellement le présent livre ou de le stocker sur des appareils de restitution ou de récupération ou d'enregistrement sans obtenir au préalable le consentement écrit de l'Organisation.

Organisation mondiale des diplômés d'Al-Azhar

Projet de réfutation de la pensée extrémiste

Université d'Al-Azhar — Quartier 6 — Ville Nasr

Téléphone : +202 23868114

Fax : +202 23868116

Email : info@waag-azhar.org

Site web : www.waag-azhar.org



Organisation Mondiale des Diplômés d'Al-Azhar

La Secte sauvée « *Al-Firqah al-Nājiyah* »
L'inévitabilité de la diversité et des différences,
et la nécessité de l'union

Par Pr. Ibrahim al-Hodhoud

Ancien Président de l'Université d'Al-Azhar

Traduit par

Pr. Oussama Nabil

Révisé par

Pr. Sami Mandour

Préfacé par

Par A. D. Mohammed Abdel Fadil Al-Qoussi

Vice-Président de l'Organisation Mondiale des Diplômés d'Al-Azhar

Au Nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Tableau de translittération

‘	ء
ā	ا
B	ب
T	ت
Th	ث
J	ج
ḥ	ح
Kh	خ
D	د
Dh	ذ
R	ر
Z	ز
S	س
Sh	ش
ṣ	ص
ḍ	ض
ṭ	ط
ẓ	ظ
‘	ع
Gh	غ
F	ف
Q	ق
K	ك
L	ل
M	م
N	ن
H	ه
U	و
I	ي

Au Nom d'Allah le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Préface

Par A. D. Mohammed Abdel Fadil Al-Qoussi

Membre du Comité des Grands Oulémas d'Al-Azhar Al-Sharif

Dans chaque question qui admet une multiplicité de points de vue, l'observateur se trouve pris entre deux parties diamétralement opposées, chacune niant et détruisant complètement l'autre sans aucune considération pour la justice ou la médiation. Comment pourrait-il en être autrement alors que chacune perçoit en son adversaire, avec mépris, une noirceur totale et un grand mal ? Ainsi, le dialogue entre elles perd, ce jour-là, sa crédibilité, la tolérance de l'équité et la vertu de la modération !

L'histoire intellectuelle islamique, à travers ses différentes époques, a souvent vu apparaître une tendance excessive à une interprétation littéraliste et superficielle – voire sensorielle – des Textes sacrés du noble Coran et de la Sunna, sans tenir compte de leurs profondeurs et de leurs significations cognitives, juridiques et rhétoriques. Les partisans de cette approche ignorent ainsi « une partie de la beauté » du noble Coran pour reprendre l'expression d'al-Zarkashi, représentée par les métaphores, les interprétations, et la compréhension de la profondeur des lettres, des mots et de leurs significations. Ils ont même érigé leur compréhension littéraliste en critère pour évaluer l'authenticité de la foi, la validité des actes cultuels et des transactions, au point de troubler les esprits et briser les cœurs !!

Partant de cette approche littéraliste et étroite, des portes considérables du mal se sont ouvertes dans la pensée musulmane et l'histoire musulmanes, à travers des chemins et des voies intellectuelles tortueuses :

Premièrement : La porte du « *takfir* » (excommunication), ouverte par une compréhension déformée des concepts *d'al-imān* (la foi) et *d'al-kufr* (la mécréance), a conduit à des actes récurrents de terrorisme sanguinaire et à la destruction massive de la faune et de la flore. Cela conduit enfin à accuser l'Islam, religion de miséricorde et de paix, de verser le sang. Le mot « Islam », qui ouvrait autrefois les cœurs et les âmes, est devenu un symbole de terreur et de peur, associé dans l'esprit collectif au sang et aux membres déchiquetés.

Deuxièmement : La domination des « formes » aux dépens du fond, la prépondérance de l'apparence sur l'essence, et la suprématie des écorces visibles, ou des « formes et des apparences » - selon l'expression de l'imam Al-Ghazali dans (*Iḥyā'*) - sur les aspects intérieurs et cachés, ont eu des conséquences néfastes. Cela s'est reflété dans l'étroitesse des esprits, la dureté des cœurs, la brutalité des comportements et les mauvaises interactions. En fin de compte, le « littéralisme dans la compréhension » conduit à l'épuisement émotionnel, à l'aridité des sentiments, à la corruption du goût et à l'éloignement des aspects spirituels.

Troisièmement : Ce « formalisme » a pris aujourd'hui une tournure plus dangereuse et a un impact plus significatif, lorsque certaines tendances bruyantes de notre époque ont cru que la droiture et la prospérité de la société ne dépendaient pas, comme le prévoit la perspective islamique correcte, de l'implémentation de la balance de la justice et de la vérité dans le monde. Au lieu de cela, elles se sont limitées à la prise de contrôle du pouvoir en accaparant ses rênes et en dominant ses hautes fonctions.

Ainsi, le « littéralisme », qui ne cherche que le sens apparent des Textes, est passé de la « politique légitime » droite et juste à un « jeu politique » dans lequel ces Textes et les événements associés dans l'histoire de l'Islam ont été manipulés de manière malveillante. Ils ont été éloignés de leurs finalités supérieures pour devenir des outils servant les intérêts de telle ou telle tendance, confondant ainsi la religion elle-même, avec sa pureté et sa clarté, et le « jeu politique » avec ses tromperies et ses machinations !

Ne réalisent-ils pas, eux et ceux-là, la sagesse du proverbe arabe stipulant : « *Le contraire appelle le contraire* » ? Ne comprennent-ils pas que l'exagération mène à plus d'exagération, sachant que le pays ne peut plus supporter l'émergence d'étincelles et de flammes ?

Ensuite, je dis : Ibn Hazm Al-Andalusi était sincère lorsqu'il disait dans (*Le Collier de la colombe*) : « *Les contraires sont égaux* », c'est-à-dire qu'ils sont identiques dans leur extrémisme respectif. En effet, il est également vrai que nous avons grandement besoin en ces temps difficiles d'un discours religieux éclairé qui maîtrise les contraires et s'éloigne de leurs défauts respectifs. Un discours qui ne néglige pas les affaires religieuses indiscutables au profit des conjectures rationnelles, et qui ne sacrifie pas les certitudes rationnelles au profit de

l'interprétation littéraliste des Textes. Au contraire, ce discours doit respecter le « *juste milieu* » réunissant les meilleures qualités des deux parties dans une synergie et une complémentarité nécessaire. Ce « *juste milieu* » est seul capable d'éteindre les flammes de la discorde et de ramener la communauté à la véritable voie médiane sans excès ni négligence. C'est également le droit chemin qui guidera le navire vers un port sûr, renforçant ainsi les valeurs ébranlées et redressant les comportements déviants. C'est là la parole la plus juste et la voie la plus sage.

Enfin, je souligne : il est temps de cesser d'allumer les flammes de la discorde et d'attiser ses feux ardents !

Mohammed Abdel Fadil Al-Qoussi

Le Caire : 1440h.

Introduction

Louanges à Allah, Seigneur de l'Univers. Que la paix et les bénédictions d'Allah soient accordées au plus noble des Messagers.

Allah a fait de nous une seule communauté, comme il est précisé dans Son Livre précieux : « ***En vérité, cette communauté qui est la vôtre est une seule communauté, et Je suis votre Seigneur. Adorez-Moi donc.*** » (Coran 21:92) et également : « ***En vérité, cette communauté qui est la vôtre est une seule communauté, et Je suis votre Seigneur. Craignez-Moi donc.*** » (Coran 23:52) Cette communauté se distingue par la diversité de ses membres qui ne se confrontent pas. En effet, la diversité est une richesse pour la communauté, car elle a ses raisons et ses fondements. La diversité des écoles juridiques, grammaticales, littéraires, et autres en est l'un des aspects. De même, la diversité est une loi universelle et une nécessité coranique, comme le confirme explicitement le verset suivant : : « ***Si ton Seigneur l'avait voulu, Il aurait fait des hommes une seule communauté. Or ils ne cessent de diverger, sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé Sa miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés.*** » (Coran 11:118-119) Cette diversité est également une loi divine dans la création comme le démontre Allah, le Très-Haut, le démontre dans Son Livre sage en disant : « ***N'as-tu pas vu qu'Allah fait descendre l'eau du ciel, et que Nous en faisons sortir des fruits aux couleurs diverses ? Et des montagnes, il y a des strates blanches et rouges, de diverses couleurs, et des roches d'un noir intense. De même, parmi les hommes, les animaux et le bétail, il y a des couleurs diverses.*** » (Coran 35:27-28) Ainsi, la diversité est une caractéristique essentielle de l'univers et de l'être humain. Elle représente une richesse inclusive, et la différence d'opinion est le reflet de la diversité des esprits. Allah a placé dans Son Livre miraculeux ce qui enrichit les esprits et diversifie les opinions.

La présente recherche jette la lumière sur les quatre points suivants :

1. Le concept de la secte sauvée.
2. La diversité comme loi universelle et nature humaine.
3. La divergence comme source d'aisance pour la communauté.
4. La nécessité de l'union.

C'est Allah que j'implore pour qu'Il nous accorde le succès et la rectitude afin d'éclaircir ces points et de les expliquer. Qu'Allah accorde paix et bénédictions à notre maître Muhammad, ainsi qu'à sa famille et ses compagnons.

Le concept de la Secte sauvée « *Al-Firqah al-Nājiyah* »

La Secte sauvée est celle qui suit les enseignements du Prophète ﷺ¹ et de ses compagnons. Elle incarne l'héritage des pieux prédécesseurs (*al-Salaf*), se distinguant par son attachement au Coran et à la Sunna. À l'inverse des autres groupes, elle a sombré dans les passions, les divergences d'opinions, et les différentes suspicions. Les adeptes de cette Secte sauvée s'efforcent d'établir la loi d'Allah sur terre et de mettre en œuvre Ses préceptes.

Origine du terme

Les oulémas ont tiré ce terme d'un hadith prophétique célèbre, largement connu, et rapporté tant par les sunnites que par les chiïtes : Al-Tirmidhī dans *Ses Sunan*, d'après 'Abd Allāh Ibn 'Amr, que le Messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) dit : « Il arrivera à ma communauté ce qui est arrivé aux enfants d'Israël, si bien qu'ils suivront leurs traces pas à pas. ... Les enfants d'Israël se sont divisés en soixante-douze sectes, et ma communauté se divisera en soixante-treize sectes, toutes seront en enfer, à l'exception d'une. » On lui demanda alors : « De laquelle s'agit-il, Ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « Ceux qui suivent ce sur quoi je suis, ainsi que mes compagnons. »²

Les oulémas ont discuté de cette secte et ont mentionné qu'elle correspond à « *Ahl al-Sunna wa al-Jamā'ah* (Les gens de la Sunna et du consensus) »

¹ Cette calligraphie arabe signifie : (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur le Prophète). Elle sera apposée à la suite du nom du Prophète Muḥammad ﷺ, dès que celui-ci sera mentionné, par respect et amour pour ce dernier (note du traducteur).

² Sunan Abī Dāwūd, hadith numéro 2461, jugé authentique par Ibn 'Arabi dans *Aḥkām Al-Cor'ān* (les Sentences du Coran) 3/432, et Al-'Irākī dans *Takhrīj Al- Iḥyā'* (Authentification (des hadiths) de la Revivification) 13/284.

qu'ils considèrent comme une seule et même secte. Ils les ont même appelés le « groupe victorieux ».

Danger de cette version

Cette version, ainsi que toute autre qui contient une telle phrase ou un contenu similaire (« toutes iront à l'enfer, sauf une »), a semé la corruption et introduit la discorde dans la communauté, favorisant ainsi la division entre ses membres qui pensent être les seuls à être sauvés. En réalité, ce hadith est à l'origine d'une science appelée « sectes et religions (*'ilm al-milal wa al-niḥal*) ». Un tel hadith exerce une influence extrêmement négative et dangereuse sur l'unité de la communauté et la cohésion de ses membres dans la mesure où il alimente la désunion, élargit les écarts, et entrave toute forme de rapprochement ou de dialogue. Comment, en effet, peut-on espérer rapprocher des individus lorsqu'un groupe considère l'autre comme appartenant aux gens de l'enfer ? Le véritable danger réside ici dans l'instrumentalisation des paroles du Prophète ﷺ pour justifier la division et la terreur intellectuelle.

Critique du hadith en termes de chaîne de transmission et de texte :

Beaucoup de spécialistes du hadith ont beaucoup parlé de la chaîne de transmission de ce hadith :

1. Critique de la chaîne de transmission :

a. Al-Shawkānī a mentionné ce hadith dans son exégèse puis a dit : « Quant à l'ajout de la phrase « toutes les autres iront en enfer sauf une », plusieurs oulémas du hadith l'ont jugé faible. Ibn Ḥazm arrive même à confirmer que cette phrase est fabriquée. »³

b. Ce hadith a été rapporté par Abū Hurayrah en le faisant remonter au Prophète ﷺ (*marfū'*)⁴, et dans sa chaîne de transmission se trouve

³ *Fath al-Kadir* 2/68

⁴ *Hadith marfū'* : c'est le caractère du hadith dont la chaîne de rapporteur remonte jusqu'au Prophète

Muḥammad Ibn ‘Amr Ibn ‘Alqamah, qui l’a jugé faible. Ibn Ḥibbān a dit à son sujet qu’il fait des erreurs. Quant à Ibn Ma’in, il dit à son propos: « Les gens ont toujours évité ses hadiths. » Pour sa part, Ibn Sa’d a mentionné qu’il « était considéré comme faible ». Le hadith est également rapporté par Mu‘āwiyah en le faisant remonter au Prophète ﷺ, mais dans sa chaîne de transmission se trouve Azhar Ibn ‘Abd Allāh al-Hawzanī, l’un des grands *nawāṣib* qui dénigraient notre maître ‘Alī, et il est connu pour ses aberrations et ses erreurs. Le hadith est aussi rapporté par Anas Ibn Mālīk à partir de sept chaînes, toutes faibles et comprenant un menteur, un faussaire ou un inconnu.⁵ Ainsi, prétendre que ce hadith est notoire (*mutawātir* : transmis par plus de dix personnes à chaque niveau de transmission) est téméraire.

c. Ce hadith a de nombreuses versions, dont certaines sont fabriquées, comme celle qui est rapportée ainsi : « Ma communauté, *Ummah*, se divisera en soixante-dix ou soixante et onze sectes, toutes seront au paradis sauf une. Ils dirent : « Qui sont-ils, ô Messenger d’Allah ? » Ils dirent : « Qui sont-ils, ô Messenger d’Allah ? » Il dit : « Ce sont les hérétiques (*Zanādiqah*) qui représentent les Qadarites⁶. » Ce hadith, sous cette forme, est fabriqué et attribué faussement au Messenger d’Allah ﷺ.⁷

Deuxièmement : Critique du *Matn* (texte) du hadith :

a. Les différentes versions du hadith :

Certaines indiquent que sa communauté se divisera en soixante-douze groupes alors que d’autres en soixante-treize, et certaines versions mentionnent qu’elle se divisera en trois ou quatre groupes.

b. Il existe une divergence parmi les auteurs des ouvrages traitant des « sectes et religions » concernant le nombre de sectes : la réalité des groupes islamiques ne peut en aucun cas être exprimée par le nombre soixante-treize. Selon al-Ach’arī, ils sont plus de cent ; Al-Shahristānī en compte soixante-seize ; Ibn Ḥazm en dénombre cinq ; al-Maltī en compte quatre ; le Qaḍī ‘Abd

⁵ *Ṣaḥīḥ Sharḥ al-Taḥḥawīyyah* du Cheikh Ḥasan al-Saqqāf, p.629.

⁶ Les Qadarites : Nom parfois attribué à ceux qui, dans les premiers temps de l’islam, après la mort de Mahomet, adhèrent à la doctrine du libre arbitre.

⁷ *Al-ḍu‘afā’* de Al-‘Aqīlī 4/201. Et *Al-Mawḍū‘āt* d’Ibn al-Jūzī 286/1

al-Jabbār en recense cinq, et Al-Khawarizmī en dénombre sept. En examinant l'évolution au fil du temps, on constate que ce nombre augmente progressivement.

c. **Le hadith traite de la croyance et d'al- Ghayb** (les choses insondables) : Ces sujets ne sont pas établis par des hadiths *āḥād* (*ḥadīth à chaînes limitées*). Al-Bukhārī et Muslim ont préservé leurs recueils authentiques de ce type de hadith, car la condition d'authenticité de la chaîne de transmission n'a pas été remplie pour eux. Le hadith affirme que toutes les sectes sont destinées à l'enfer, à l'exception d'une seule. Ce hadith est enfin un *āḥād*, car le nombre de chaînes de transmission est inférieur à dix. Il ne s'agit donc pas d'un hadith *mutawātir* (notoire). Or, la majorité des jurisconsultes de la communauté, qu'ils soient shafi'ites, hanafites, malikites, voire hanbalites, ainsi que par la majorité des théologiens et oulémas de la communauté exigent de se référer à ce dernier type de hadith lorsqu'ils démontrent les questions de croyance. Seuls « les gens du hadith » dont, en tête, l'imam Ahmad Ibn Ḥanbal, et quelques oulémas contemporains se contentent du hadith *āḥād* pour s'en servir comme preuve dans les questions de croyance. Certains hanbalites ont exigé le *mutawātir*. Par conséquent, ce hadith n'est pas pris en compte dans les questions de croyance. De plus, même s'il est authentique, il ne l'est que par corroboration d'autres hadiths (*ṣaḥīḥ li ghayrihi*). D'ailleurs, le hadith authentique ne contient pas l'expression « toutes seront en enfer sauf une ».

d. il existe également une **divergence, voire une contradiction, dans la description de la secte sauvée et des sectes égarées** :

Alors que les sunnites considèrent que la secte sauvée est celle des Ahl al-Sunna (les gens de la Sunna), les mu'tazilites estiment qu'il s'agit de leur propre secte. Il en va de même pour la désignation des sectes égarées ou de certaines d'entre elles. Dans certaines versions, il est mentionné que « parmi les plus grandes épreuves pour ma communauté sont ceux qui jugent les choses selon leur propre avis, déclarant ce qui est interdit comme permis et ce qui est permis comme interdit », en référence aux partisans d'Abī Ḥanīfah. D'autres versions excluent les zindīq (hérétiques) des sectes sauvées. Enfin,

certaines versions ont même ajouté à la fin du hadith l'expression suivante :
« les chiites, qui sont les plus pervers d'entre eux. »

e. Le texte du hadith contredit le Coran :

Le Coran décrit la *Umma* dans les versets suivants : « ***Vous êtes la meilleure communauté qui soit apparue pour les gens*** » (Coran 3:110) et encore : « ***Ainsi, Nous avons fait de vous une communauté juste et équilibrée*** » (Coran 2:143). Ces versets confirment que cette communauté est la meilleure et qu'elle est celle du juste-milieu, c'est-à-dire la plus équitable et la plus parfaite. En revanche, le hadith mentionné déclare que cette communauté est la pire, la plus sujette à la séduction, la plus corrompue et la plus divisée ; il affirme que les juifs se sont divisés en soixante et onze sectes, les chrétiens en soixante-douze, et cette communauté en soixante-treize. Ainsi, selon le hadith, cette communauté serait la pire de toutes. Cela contredit clairement le Coran qui démontre que cette communauté est la meilleure et la plus noble.

f. Le texte du hadith contredit la Sunna authentique :

Parmi les récits authentiques, on trouve celui rapporté par al-Bukhārī : « Allah a interdit au Feu (de dévorer) ceux qui disent : "Il n'y a point de divinité en dehors d'Allah" en cherchant par cela la satisfaction d'Allah » et dans une version de Muslim, on trouve également : « Quiconque témoigne qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, et que Muḥammad est le Messager d'Allah, il entrera dans le paradis ou il en bénéficiera. »

g. Il existe également une divergence sur la signification de l'expression « toutes seront en enfer sauf une » :

La signification ne peut être réduite qu'à deux interprétations :

- Si l'on entend par là la perdurance éternelle, cela contredit le consensus, car seuls les polythéistes et les mécréants demeurent éternellement en enfer.

- Si l'on parle simplement de l'entrée en enfer, cela concerne toutes les sectes, car aucune d'entre elles n'est exempte de pécheurs parmi ses membres.

m. Signification du terme « *Ummah* » dans le hadith :

Le feu savant, Dr. Mohamad Ahmad Al-Musayyar, qu'Allah aie son âme, a expliqué que le terme « Ummah (communauté) » dans le hadith, fait référence à la « *Ummah* de la *Da'wah* » et non à la « *Ummah* de la *d'al-Ijābah* ». La « *Ummah* de la *Da'wah* » comprend tous les êtres humains à qui Allah a envoyé le Prophète ﷺ pour les appeler à la foi, tandis que la « *Ummah* de la *d'al-Ijābah* » désigne ceux qui ont répondu favorablement à l'appel du Prophète ﷺ et ont embrassé l'Islam. Même si l'on suppose que le terme « *Ummah* » se réfère à la « *Ummah* de la *d'al-Ijābah* », il est improbable qu'une seule secte parmi elle détienne toute la vérité, car chaque secte comporte à la fois des éléments de vérité et des éléments d'erreur. Le critère correct est de soumettre les questions, une par une, au Coran et à la Sunna du Messenger d'Allah.

La diversité comme loi universelle et nature humaine

La diversité comme loi universelle et nature humaine :

L'univers d'Allah est basé sur la diversité : si le Coran est le Livre parlant d'Allah, l'univers est Son Livre silencieux. Si nous laissons le Coran guider notre compréhension de la création d'Allah et si nous contemplons la création pour comprendre le Coran, nous arriverons, certes, à mieux saisir le véritable sens de ses versets, car les deux livres proviennent d'une même source et visent à atteindre le même objectif : guider les créatures. Allah n'a-t-Il pas dit : « ***Je n'ai créé les djinns et les humains que pour qu'ils M'adorent*** » (Coran 51:56) ? N'a-t-Il pas mentionné à plusieurs reprises qu'Il a soumis Ses créatures au service de l'humanité ? Il suffit de consulter la sourate *al-Nahl* (Les Abeilles) pour réaliser que ses versets montrent clairement les signes de la puissance d'Allah. Citons, par exemple, le verset suivant : « ***Il a soumis pour vous la nuit et le jour, le soleil et la lune, et les étoiles sont soumises par Son commandement. En cela, il y a des signes pour des gens qui raisonnent*** » (Coran 16:12) . Et encore : « ***Et Il a créé pour vous sur la***

terre de diverses couleurs. En cela, il y a un signe pour des gens qui se rappellent. » (Coran 16:13).

La diversité comme fondement de l'harmonie cosmique :

Allah a fondé Sa création sur la diversité. La nuit et le jour sont différents, la chaleur et le froid sont opposés, et le masculin et le féminin sont complémentaires. Cette diversité est essentielle à l'harmonie de l'univers : sans le masculin et le féminin, la reproduction ne se poursuivrait pas, et sans la nuit et le jour, la stabilité pour l'humanité serait compromise. Cette diversité est donc un mélange harmonieux et non un antagonisme. De même, la diversité humaine est une diversité d'enrichissement et de cohésion et non pas celle d'animosité ou de conflit. Le verset suivant l'indique clairement : **« N'as-tu pas vu qu'Allah fait descendre du ciel l'eau, avec laquelle Nous faisons sortir des fruits de diverses couleurs ? Et des montagnes, il y a des strates blanches et rouges, de diverses couleurs, et des roches d'un noir intense. De même, parmi les gens, les animaux et le bétail, il y a des couleurs diverses »** (Coran 35:27-28). D'ailleurs, le verset de la sourate *al-Hujurāt* (Les Appartements) explique les objectifs de cette diversité en disant : **« Ô 'humains ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et tribus pour que vous vous entreconnaissiez »** (Coran 49:13). Ainsi, l'objectif de la diversité est la communication et la rencontre, et non pas la division et l'éloignement.

La différence comme une source d'aisance pour la *Ummah* (communauté)

Les opinions ont varié depuis l'époque prophétique, car les textes peuvent être interprétés de différentes manières. Par ailleurs, le Noble Coran a été révélé en une langue arabe claire. De plus, les textes sont limités, tandis que les situations sont infinies, ce qui permet à ces textes de s'adapter à la diversité des lieux, des époques et des événements. La différence est une richesse de diversité et de variété. Comme le dit le proverbe, la différence d'opinions ne gâche pas l'amitié. C'est pourquoi nous présentons ici la définition de l'opinion :

L'opinion est ce que perçoit le cœur après réflexion, contemplation et recherche pour connaître ce qui est juste, notamment lorsque les indices sont contradictoires. C'est ainsi qu'Ibn al-Qayyim l'a définie dans *l'Ilām al-Muwaqqi'īn*

‘an Rabb al-‘alamīn. Si l’on supprimait la dernière condition de cette définition (lorsque les indices sont contradictoires), elle serait plus globale. Cheikh Abū Zahrah, qu’Allah lui fasse miséricorde, propose, dans son livre « *Tārīkh al-madhāhib al-islāmiyyah (Histoire des écoles doctrinales islamiques)* », une excellente définition de l’*ijtihad* par l’opinion. Pour lui, il s’agit de la réflexion et de la pensée visant à déterminer ce qui est le plus proche du Livre d’Allah et de la Sunna de Son Messager ﷺ, que ce soit par le *qiyās* (l’analogie) en s’approchant d’un texte précis ou par *al-maslahah* (l’intérêt public) en visant par-là les objectifs généraux de la charia

Le Grand imam Cheikh Shaltout a résumé les principes sur lesquels repose la validité de l’opinion et la résolution des divergences dans les points suivants :

1. Le Noble Coran a établi le principe d’*al-Shūrā* (la consultation) comme moyen de parvenir à la vérité, en vertu du verset suivant : « **Et leurs affaires sont [conduites] par la consultation entre eux.** » (Coran 42 : 38).
2. Le Coran a ordonné de renvoyer les questions litigieuses aux détenteurs de l’autorité (ceux qui possèdent la capacité de déduction et de compréhension), comme le montre ce verset : « **Et lorsqu’une nouvelle de sécurité ou de peur leur parvient, ils la divulguent. S’ils la rapportaient au Messager et à ceux qui détiennent l’autorité parmi eux, ceux d’entre eux qui savent déduire en auraient connaissance.** » (Coran 4 : 83)
3. Le Prophète ﷺ a approuvé les *ijtihād* (les efforts de réflexions) de ses compagnons, (qu’Allah les Agrée), qu’il envoyait dans des régions éloignées. Ceux-ci formulaient leurs propres points de vue au sujet des questions à propos desquelles ils ne trouvaient aucun jugement explicite ou instruction claire ni dans le Livre (le Coran) ni dans la Sunna.

Qu’Allah fasse miséricorde à l’Émir des croyants, ‘Umar Ibn al-Khaṭṭāb, qu’Allah l’Agrée, lorsqu’il a expliqué que toute opinion, après celle du Messager d’Allah ﷺ, est sujette à la critique. Il a dit, alors qu’il était sur le minbar, dans un hadith rapporté par Abū Dāwūd dans son *Sunan*, Livre des Jugements, Chapitre sur le jugement du juge s’il se trompe : « Ô gens, l’opinion du Messager d’Allah était toujours juste, car Allah lui montrait la vérité. Quant à nous, ce ne sont que des suppositions et des efforts réfléchis. »

La divergence louable :

Cette louange est mentionnée à plusieurs reprises dans le Livre sacré, notamment dans ce verset : « ***Vous n'avez coupé aucun palmier ni laissé debout (sur ses racines) que par la permission d'Allah.*** » [Coran 59:5]. Les compagnons ont divergé quant à la question de couper les arbres et de détruire les maisons des Banū al-Naḍir : certains ont coupé les arbres, tandis que d'autres les ont laissés intacts. À ce propos, l'imam al-Mawardī, cité par al-Qurtubī, a dit : « Ce verset prouve que chaque *mujtahid* (celui qui effectue un effort de réflexion pour déduire des sentences) a raison. »

Un autre exemple se trouve dans ce verset : « ***Et David et Salomon lorsqu'ils jugèrent au sujet d'un champ, où des moutons du troupeau de certaines gens avaient pâture la nuit, et Nous fûmes Témoins de leur jugement. Nous l'avons fait comprendre à Salomon, et à chacun Nous avons donné sagesse et savoir.*** » [Coran 21:78-79]. »

Dans ce dernier verset, les deux juges étaient en désaccord. À ce propos, 'Abd Allāh Ibn Mas'ūd a rapporté qu'il avait entendu un homme réciter un verset différemment de la manière dont le Prophète ﷺ le récitait. 'Abd Allāh ; qu'Allah l'Agrée, dit : « Alors, je pris cet homme par la main et l'emmenai auprès du Prophète ﷺ, qui dit : « Vous, tous les deux, vous avez raison. »⁸

Les deux hadiths suivants sont également célèbres à ce propos :

- Le Prophète ﷺ a dit : « *Que l'un d'entre vous ne fasse pas la prière d'al-'Aṣr (celle de l'après-midi) sauf à Banī Qurayṣa.* »
- Les deux Cheikhs rapportent que le Prophète ﷺ a dit : « *Lorsque le juge rend un jugement après avoir fait son possible, s'il a raison, il reçoit deux récompenses ; s'il se trompe, il reçoit une récompense.* »⁹

La divergence blâmable :

Il s'agit de ce qui a caractérisé les nations précédentes, et Allah, le Très-Haut, a interdit à cette communauté de s'y adonner en disant dans le Noble Coran : « ***Ne soyez pas comme ceux qui se sont divisés et ont divergé après que les preuves leur soient venues ; pour eux il y a un grand châtement.*** » [Coran 3:105]. La

⁸ Rapporté par Al-Boukhari, hadith numéro 7352

⁹ Rapporté par Al-Boukhari, hadith numéro 7352 et Muslim 3/1352

divergence blâmable est donc celle qui est motivée par le désir personnel et la passion ou qui est contraire à la religion, à sa protection et à sa préservation.

La diversité des opinions et la richesse de la pensée :

L'esprit libre refuse de se soumettre aux contraintes, et la loi islamique fournit aux esprits libres un plus grand champ de réflexion. En effet, le Noble Coran considère la réflexion comme un acte d'adoration et menace ceux qui ne réfléchissent pas, tout en faisant d'*al-Shūrā* (la consultation) une caractéristique des croyants, la mentionnant parmi les actes d'adoration. Méditez donc sur ce verset : « *Ceux qui ont répondu à leur Seigneur, ont accompli la prière, et dont les affaires sont consultées entre eux, et de ce que Nous leur avons attribué, ils dépensent.* » [Coran 42:38]. Le Noble Coran a alors mentionné la consultation entre deux piliers de l'Islam à savoir : la prière et la zakat. Cette consultation garantit les libertés et aide la communauté à résister à l'oppression ; elle ne peut se développer qu'à l'ombre de la liberté. Le Coran a abordé des aspects de la connaissance que d'autres livres n'ont pas traités, et la Sunna pure contient plus de soixante hadiths authentiques qui parlent de la science et de ses détenteurs. La richesse de la pensée, de la compréhension, de l'intellect et de la réflexion est fortement présente dans le Livre sacré. En revanche, le Coran critique la négligence et les négligents. Ainsi, les domaines de liberté pour l'esprit sont vastes et nombreux. Nos pieux prédécesseurs l'ont compris en enrichissant grandement, par-là, la pensée islamique par l'émergence de différentes écoles juridiques. Les opinions des disciples de l'imam Abū Ḥanīfah (qu'Allah soit satisfait de lui) ont parfois exprimé des opinions différentes de celles de leur maître, comme le démontrent les divergences entre ses disciples Muḥammad, Abū Yūsuf et Ẓufar sur certaines questions. On observe également des divergences entre les jurisconsultes, eux-mêmes. Sans la liberté d'opinion garantie par l'Islam, cette diversité n'aurait pas été possible. De même, dans le patrimoine des exégètes, on trouve diverses écoles : l'école de l'exégèse par la tradition et l'école de l'exégèse par l'opinion. Leur héritage est immense et incommensurable. Les débats entre les théologiens et les différentes écoles linguistiques, comme les Basriens, les Koufiens, les Bagdadiens et les Andalous, illustrent également cette diversité. Al-Azhar, ayant hérité de ce patrimoine varié grâce à la liberté d'opinion, est devenu le messager de cette tradition de la diversité dans le monde et le centre du savoir pour ceux qui sont en quête de

connaissance. Les étudiants viennent de tous les pays du monde, affamés de savoir, et repartent enrichis. Ils ont acquis la liberté de pensée, l'ont pratiquée concrètement, et ont vu clairement dans le patrimoine l'importance de ne pas se limiter à une seule école ou à une seule opinion. Par ailleurs, ils apprennent à débattre et à examiner divers points de vue, en étudiant les écoles juridiques, les croyances des différentes sectes, les écoles des exégètes et les méthodes des transmetteurs des hadiths, ce qui rend Al-Azhar unique dans le monde musulman.

La nécessité de l'union

L'unité est une exigence générale, et les divergences concernent uniquement les moyens qui permettent de la réaliser. L'unité de la communauté musulmane est le fruit de son attachement au *ḥabl* (aux enseignements) d'Allah qui a fait de nous une seule communauté. Il en a été question dans Son Livre précieux : **« Votre Ummah (communauté), qui est la vôtre, est une communauté unique et Je suis votre Seigneur, alors adorez-Moi. »** [Coran 21:92]. Il dit aussi : **« Cette communauté, qui est la vôtre, est une communauté unique et Je suis votre Seigneur, craignez-Moi donc. »** [Coran 2:213].

C'est pour cette raison qu'Allah, le Très-Haut, nous a ordonné de rester unis dans le verset : **« Accrochez-vous tous ensemble au ḥabl (aux enseignements) d'Allah et ne vous divisez pas. »** [Coran 3:103]. Cette Ummah, comme l'a expliqué al-Manawī (qu'Allah lui fasse miséricorde), inclut tout groupe uni par une cause commune, que ce soit une religion, un temps ou un lieu, que cette cause soit imposée ou choisie.

La communauté harnachée n'ayant pas de libre arbitre est comparable à celle des oiseaux, comme le confirme le verset : **« Il n'y a pas une bête sur terre ni un oiseau volant de ses deux ailes, qui ne soient des communautés comme vous. »** [Coran 6:38].

Quant à la communauté détenant le libre arbitre, c'est celle qui se rassemble autour d'une religion ou d'une doctrine, comme le confirme le verset suivant : **« Le jour où Nous rassemblerons de chaque communauté un témoin, et Nous te rassemblerons, toi, sur eux comme témoin. »** [Coran 16:89]. »

Concept de l'unité de la communauté musulmane :

L'unité de la communauté musulmane consiste à ce que les personnes qui appartiennent à l'Islam se réunissent autour des fondements de la religion et de ses principes généraux. Cette communauté possède des éléments d'unité que d'autres nations n'ont pas, pour les raisons suivantes :

1. **Unité de la croyance :** tous les piliers de la foi sont les mêmes et aucune divergence n'existe sur les fondements de la religion.
2. **Unité des législations et des rites :** Toutes les sectes s'accordent sur les principes fondamentaux, mais diffèrent dans les détails.

3. **Unité des sources** : Les décisions juridiques sont basées sur le Livre (le Coran) et la Sunna chez les courants de pensée musulmans.

Résultats de la recherche :

Après cette exploration, nous arrivons aux conclusions suivantes :

1. Le hadith sur la Secte sauvée n'est ni n'authentique en termes de chaîne de transmission (*sanad*) ni en termes de contenu (*matn*), et son degré ne permet pas de l'utiliser comme preuve dans les questions de croyance.
2. Le hadith sur la Secte sauvée a des interprétations qui sont confirmées par la réalité, et par la raison, notamment en ce qui concerne le concept de communauté « *Ummah* » et l'idée d'entrer en enfer.
3. La diversité des opinions et des écoles est une nécessité coranique, correspondant à la loi universelle.
4. La divergence peut être louable ou blâmable.
5. L'unité de la communauté est un objectif religieux et une directive coranique. La diversité l'enrichit plutôt que de l'annuler, et elle la renforce plutôt que de l'affaiblir.
6. La communauté musulmane possède des éléments de forte unité active.
7. Il est nécessaire de renforcer les relations positives entre les adeptes des différentes écoles doctrinales musulmanes.
8. Il est crucial de critiquer le sectarisme et de le combattre par tous les moyens disponibles. Il est également impératif de déployer des efforts pour l'éradiquer.

Table des matières

Préface par Pr. Dr. Mohamed Abd al-Fattah al-Qoussi

Introduction du livre : Concept de la secte sauvée

Première partie : Critique de la chaîne de transmission

Deuxième partie : Critique du *Matn* du hadith (le texte de la tradition orale ou de l'acte rapporté du Prophète ﷺ)

La diversité est une loi universelle et une nature humaine

La divergence et l'élargissement de la communauté (*Umma*)

La divergence louable

La divergence blâmable

La diversité des opinions et la richesse de la pensée

La nécessité de l'union

Résultats de la recherche

Table des matières